

Date de la convocation  
**8.09.2022**

Nombre de conseillers  
**En exercice 29**  
**Présents 24**  
**Votants 29**

L'an deux mille vingt deux  
le quatorze septembre,  
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans  
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,  
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

**ETAIENT PRESENTS :**

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, Mme VAUCELLE, M. DUCROT, Mme BONNET,  
M. RIGAULT, Adjoint ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire délégué de  
Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIEBOT, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER,  
M. VION, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

M. JAGER, M. DOUX, Mme BAUDU-HASCOET, M. VILLAIN, M. BONNET.

*Pouvoir de M. Jean-Pierre JAGER à M. Gilles ROUX*

*Pouvoir de M. Jean-Louis DOUX à Mme Laurence MOUSSEAU*

*Pouvoir de Mme Patricia BAUDU-HASCOET à M. Joël DAZAS*

*Pouvoir de M. Guillaume VILLAIN à M. Brice OLIVIER*

*Pouvoir de M. Romain BONNET à Mme Marie-Pierre PINEAU*

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**Décision modificative budgétaire N° 3 sur le budget de la Ville 2022**

M. Gilles ROUX, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Il est proposé les inscriptions budgétaires suivantes sur le budget Ville 2022 :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre 011 - Charges à caractère général

6237 - Publications + 3 330,00

Chapitre 74 - Dotations et participations

74121 - Dotation de solidarité rurale + 3 330,00

Chapitre 022 - Dépenses imprévues

- 39 062,25

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement

+ 39 062,25

.../...

*Accusé de réception de la Sous-Préfecture*

Acte rendu exécutoire après transmission

en Sous-Préfecture le : ..... 16. SEP. 2022 .....

Publié le : .....

Notifié le : .....

**SECTION D' INVESTISSEMENT**

<u>Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement</u>		+ 39 062,25
<u>Chapitre 82412 - Réhabilitation Centre Bourg</u>		
21318 - Autres bâtiments publics	+	1 054,00
<u>Chapitre 82412 - Réhabilitation Centre Bourg</u>		
2031 - Frais d'études	+	38 000,00
<u>Chapitre 33250 - Collégiale Sainte Croix</u>		
21318 - Autres bâtiments publics	+	8,25

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur cette décision modificative budgétaire et autorise le maire ou son représentant à signer les actes s'y rapportant.

La secrétaire de séance,  
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Joël DAZAS

